

# **DIMANCHE 21 MAI 2006 : PROFIL TECHNIQUE DE L'EPREUVE SPRINT DECOMPOSEE EN 2 MANCHES « SUPER - SPRINT »**

## **NATATION Super-Sprint**

Départ plage de la SALIS à 300 m de l'arrivée / Nager 50 m tout droit, perpendiculairement à la plage en direction d'une bouée / Virer à droite et nager environ 300 m parallèlement à la plage en direction d'une autre bouée / Virer à droite pour rejoindre la plage perpendiculairement à celle-ci / Sortir de l'eau et rejoindre le parc concurrents Parking de la SALIS .

**Total : maximum 400 m**

## **CYCLISME Super-Sprint - : « Le tour du Cap »**

Départ du parc concurrents Parking de la SALIS / Rouler sur le Bd James Wyllie / Rond point de l' Ilette / Bd du Cap / Chemin des sables / Rond point chemin des sables - Av Gallice / Av Gallice / Bd Edouard Baudoin / Bd du Maréchal Juin / Bd J.F Kennedy / Rond-point Meilland / Bd de la Garoupe / Bd de Bacon / Bd James Wyllie / Arrivée Parking de la SALIS.

**Total : 9 km**

## **COURSE A PIED Super-Sprint**

Départ du parc concurrents Parking de la SALIS / Courir le long de la plage de la SALIS , Bd James Wyllie / Tourner à droite et monter l'Avenue de la Salis / Tourner à gauche et monter le Chemin de l'Ermitage / Demi-tour au carrefour chemin de l'Ermitage -Bd du Cap / Retour inverse : Chemin de l'Ermitage - Avenue de la Salis - Bd James Willie / Arrivée Parking de la SALIS.

**Total : 3 km**

**Le départ de la seconde manche « Super-Sprint » sera donné 1h10min après le départ de la 1<sup>ère</sup> manche « Super-Sprint ». Les durées des 2 manches seront additionnées.**

**Les minimes réaliseront un seul « super-sprint » : natation 400 m, vélo 9 km, course à pied 3 km**

## **PARC CONCURRENTS**

Situé sur le parking de la SALIS - Protections par barrières.

## **RAVITAILLEMENT**

Parc concurrent :

- 1 ravitaillement liquide en retour natation et départ vélo
- 1 ravitaillement liquide pour le départ de la course à pied
- 1 ravitaillement complet (liquide + solide) pour l'arrivée finale

## **ASSURANCE**

La Fédération Française de Triathlon délivre un agrément d'organisation d'épreuve attestant que celle-ci est assurée.

## **SECURITE**

La Croix Rouge intervient avec ses moyens propres et est en relation constante avec la Direction de course implantée au parc concurrents. L'organisation a, en outre, un système de couverture radio type C.B. indépendant des communications officielles et complétant celles-ci pour l'information d'urgence si nécessaire.

## **ROLE DU PERSONNEL**

Chaque membre bénévole de l'organisation a pour mission de veiller à la sécurité des biens et des personnes en fonction de leur implantation dans le parc concurrents ou sur la voie publique.

Le personnel médical officiel, le Directeur de course, le Commissaire de la F.F.TRI et les forces de police ont toute latitude pour arrêter un concurrent dont la santé serait en danger.